



RALLYE D'ALGÉRIE

du 30 Octobre au 10 Novembre 2018

4^{ème} CHALLENGE SAHARI INTERNATIONAL 2018

REGLEMENT AUTOS, CAMIONS ET VEHICULES D'ASSISTANCE

Abréviations dans ce document:

RP = Règlement Particulier

PG = Prescriptions Générales Rallye Tout-Terrain 2018 de la FIA

CSI =

Code Sportif national

INTRODUCTION

La Fédération Algérienne de Sport Mécanique (FASM) organise l'épreuve du Rallye d'Algérie Tout Terrain dénommer Challenge SAHARI international 2018 sous le haut patronage de son excellence Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA Président de la république . La manifestation se déroulera conformément aux Code Sportif édicté par la FASM, ses Annexes, au présent Règlement Particulier, ainsi qu'à toute autre réglementation finale, approuvée par le Jury de l'épreuve .

Toute autre question non prévue dans les annexes ni dans ce Règlement Particulier, le Jury International décidera en toute indépendance.

Toutes les dispositions techniques ou organisationnelles non mentionnées dans ce Règlement Particulier seront annoncées par des additifs, datés, numérotés et signés par le Jury . Ces additifs feront partie intégrante du Règlement Particulier et seront affichés au tableau officiel d'affichage du Rallye. Ils seront également communiqués lors du briefing dans les délais les plus brefs.

En cas de divergence ou dispute entre l'interprétation des deux textes officiels, le texte français prévaut.

* **DESCRIPTION**

La langue officielle de l'événement est le français.

2.1 DATE ET LIEU de l'ÉVENEMENT : RALLYE d'ALGERIE de 30 octobre au 9 novembre 2018

2.2. APPROBATION

NUMERO FASM : XXXX

FIA : XXXX

- * **POSITION DU DIRECTEUR DE COURSE :** PC COURSE AU RALLYE Chaque jour à l'hôtel / aux bivouacs
- * **POSITION DE DEPART ET D'ARRIVEE :** Départ ALGER – Arrivée ALGER
- * **POSITION DU PARC FERMEE APRES l'ARRIVEE :** SOUIDANIA ALGER , ALGERIE
- * **ZONES d'ASSISTANCE :** Bivouacs et zones d'assistance prévues sur le Road Book.
- * **POSITION DE LA SALLE de PRESSE :** Press room à l'hôtel / aux bivouacs
- * **POSITION DES PANNEAUX OFFICIELLES :** Secrétariat / Direction Course à l'hôtel / PC aux bivouacs

* **ORGANISATION**

* **ORGANISATION**

Le RALLYE d'ALGERIE 4 éme Challenge SAHARI International 2018 est organisé par la **Fédération Algérienne des sports mécaniques (FASM)**.

Adresse **FASM** : 99, Bd Krim Belkacem, Alger
Tel/Fax 00213.23507175 – 00213.23507193

* **SERVICE CONCURENTS et CONTACT F.A.S.M**

E-mail: saharirally@gmail.com – web: www.saharirally.com

•COMITE D'ORGANISATION

President d'honneur Le Ministre de la Jeunesse et des sports
Monsieur Mohamed HATTAB

LE Président de La FASM

Monsieur Chihab BALOUL

Organisateur

FASM (Fédération Algérienne de Sport Mécanique)

• **MEMBRES DU COLLEGE**

PRESIDENT du COLLEGE

SENDJAKEDINE FARID

CARRER OLIVIER

BIZO Michel

SECRETAIRE du MEETING

BEN MAAMAR AMIR

ABDELTIF ALI AMINE

• **DELEGUES**

VOITURE OUVREUSE

DADA SALAH

RESPOSSABLE DES CP

MEDAD ABDELKADER

• **OFFICIELS de la COURSE**

DIRECTEUR DE COURSE

METETIS SIMATIS

ZOUAOUI Amine

COMMISSAIRES TECHNIQUES

CARRER OLIVIER

CONTROL TECHNIQUE

DAOUI Abdelkrim

KHALEF OUNIS

BOULNOUAR SLI MANE

CONTROL ADMINISTRATIF

ALI PACHA RAFIK

ABDELTIF ALI AMINE

CHEF MÉDECIN

BEN MAAMAR AMIR

RESPONSSABLE DE LA COMUNICATION

PAOLA PICONE

• OFFICIELS

RESPONSABLE DE SÉCURITÉ:

SMAOUI KAMEL

CHARGÉ des RELATIONS avec les Pilotes

RESPONSSABLE DE CHRONOMETRAGE

ROUALLAND ALAIN YVON MAURICE

BOURGUIG YOUNES

ABOURA HOCINE

LES EQUIPES tagheur

Responsable de logistique

RAMI Mohand

•ADRESSE DU SECRETARIAT PERMANENT

F.A.S.M - Bd Krim Belkassem - ALGER - Algérie;

tel. 00213.2 3 50 71 75 - 00213.23 50 71 93

E-mail: saharirally@gmail.com – web: www.saharirally.com

7. PROGRAMME DE L'ÉPREUVE

7.1 Date d'ouverture des engagements : 01/06/2018

7.2 Date de clôture des engagements : 15/10/2018

7.3 Date de publication des listes de départ : 24/10/2018

Ouverture de la salle de presse et centre d'accréditation:

Place : ALGER **Complexe sportif de SOUIDANIA**

A partir de 14 h le 31 octobre 2018.

Contrôle administratif et réception du matériel et documents:

- Place : ALGER **Complexe sportif de SOUIDANIA**

A partir de 14 h le 31 octobre 2018.

Vérification technique préliminaire :

Place : ALGER **Complexe sportif de SOUIDANIA**

A partir de 14 h le 31 octobre 2018

- **Conférence de Presse avant le .départ :**
- Place : ALGER **Complexe sportif MOHAMED BOUDIAF**

A 7 h du matin le 01 Novembre 2018.

1ère RÉUNION DES COMMISSAIRES SPORTIFS:

- Place : ALGER **Complexe sportif de SOUIDANIA**

Publication de la liste de départ 1^{ère} étape:

- Place : ALGER **Complexe sportif de SOUIDANIA** Heure : 20.30 le 30/10

Briefing des coureurs:

- Place : ALGER **Complexe sportif de SOUIDANIA** Heure : 20h30 le 31 Octobre 2018

Mise à disposition du Road Book Etape

- Place : ALGER **Complexe sportif de SOUIDANIA** Heure : 15h00 du 31 Octobre 2018

PLANNING ESTIMÉ DES ÉTAPES et DES BRIEFINGS CONCURRENTS :

31 octobre 2018		ETAPE Arrivée Alger en matinée Contrôle technique / administratif 14H00 à 19.00h Délivrance du Road Book à 18H00 Briefing concurrents 20H00
01 Novembre 2018	ETAPE 1	Liaison ALGER BRIZINA km 500.00 Départ prévu 1 ^o concurrent 07H00 Arrive théorique 1 ^o concurrent 16H00 Délivrance du Road Book à 18H00 Briefing concurrents h 20.00
02 Novembre	ETAPE 2	Rallye spéciale – BRIZINA – PUIITS km 208 Départ prévu 1 ^o concurrent h 7.00 Arrive théorique 1 ^o concurrent h 13H00 Arrivée théorique dernier concurrent h 15H30 Délivrance du Road Book à 18H00 Briefing concurrents 20H00
03 novembre	ETAPE 3	Départ Prévu 1 concurrent Spéciale : Puits - Timimoune km 160 Départ prévu 1 ^o concurrent 7H00 Arrivée théorique 1 ^o concurrent 11H00 Arrivée théorique dernier concurrent 16H00 Délivrance du Road Book à 18H00 Briefing concurrents 20H00
04 novembre	ETAPE 4	Départ Spéciale boucle1 TIMIMOUNE –TIMIMOUNE 192 KM Départ prévu 1 ^o concurrent 7H00 Arrive théorique 1 ^o concurrent h 14.00 Arrive théorique dernier concurrent 16H00 Délivrance du Road Book à 18H00 Briefing concurrents h 20.00
05 novembre	ETAPE 5	Départ Spéciale boucle 2 TIMIMOUNE t– TIMIMOUNE 145 KM Départ prévu 1 ^o concurrent 7H00 Arrive théorique 1 ^o concurrent 14H00 Arrive théorique dernier concurrent h 15.30 Délivrance du Road Book à 18H00 Briefing concurrents h 20.00

06 novembre	ETAPE 6	Départ Spéciale boucle 3 TIMIMOUNE - TIMIMOUNE 82KM Départ prévu 1° concurrent h 8.00 Arrive théorique 1° concurrent h 12H00 Arrive théorique dernier concurrent h 15.00 Délivrance du Road Book à 18H00 Briefing concurrents h 20.00
07 novembre	ETAPE 7	Spéciale TIMIMOUNE – EI-MENIA 349 KM Départ prévu 1° concurrent 7H00 Arrive théorique 1° concurrent 14H00 Arrive théorique dernier concurrent 17H30 Délivrance du Road Book à 18H00 Briefing concurrents à 20H00
08 novembre	ETAPE 8	Spéciale El-Menia –GHARDAIA 200KM Départ prévu 1° concurrent 7H00 Arrive théorique 1° concurrent h 15H00 Arrive théorique dernier concurrent 17h00 Délivrance du Road Book à 18H00
09 novembre	ETAPE 9	Liaison GHARDAIA 6ALGER 600 KM Réunion jury international A Alger Soudania 18h00 Publication des classements h 19.00 Remise des Prix h 21.00
10 Novembre 2018		Départ vers Marseille

* **ENGAGEMENTS**

• **PARTICIPANTS**

• **ENGAGEMENTS & DROITS**

- Le nombre maximum de AUTO engagé est de 100 Vehicules .
- Le coureur s'engage sur le RALLYE d'ALGERIE 4eme Challenge SAHARI International 2018 en pleine connaissance des risques que le déroulement de cette épreuve peut l'amener à courir. Le coureur accepte d'indemniser et d'exonérer à l'avance les Organisateurs, son FMN et la FIM, et contre toute responsabilité pénale et/ou civile, en cas de perte, de dommages, blessure (y compris mortelle) lors de sa participation au RALLYE d'ALGERIE 4eme Challenge SAHARI International 2018. Sauf pour les coureurs avec licence FASM, tous les coureurs sont tenus d'avoir la licence délivrée par l'ASN et l'autorisation de courir à l'étranger délivrée par chaque FMN. Dans le cas d'une autorisation annuelle doit également prévoir l'habilitation de sécurité pour la course en question.

• **DEMANDE D'ENGAGEMENTS**

- Les demandes d'engagement sont disponibles auprès du service concurrents RALLYE d'ALGERIE 4eme Challenge SAHARI International joignable par email
- tel. 00213.2 3 50 71 75 - 00213.23 50 71 93 E-mail : rallysahari@gmail.com -
web: www.saharirally.com
- Après l'approbation par le Comité d'Organisation, les demandes d'engagement doivent impérativement porter les noms définitifs des participants. Elles seront sélectionnées en base à l'ordre d'arrivée au Secrétariat et ils doivent être accompagnés du montant correspondant à la date de l'engagement même.
- Toute demande parvenant au Secrétariat non accompagnée du montant de l'engagement, ne sera pas prise en considération.
- Avec sa signature sur le formulaire d'engagement, le pilote soumet tous les litiges à la seule juridiction sportive de la FASM.
- Tous les concurrents devront demander à leur FMN une autorisation écrite de courir à l'étranger. A l'exception des concurrents licenciés pour un seul événement.

Les fiches d'engagement doivent être téléchargées sur le site tel. 00213.2 3 50 71 75 - 00213.23 50 71 93
E-mail: rallysahari@gmail.com - web: www.saharirally.com

En cas de refus de la publicité facultative de l'Organisateur (l'apposition des panneaux 1, 2 et 3 du schéma officiel de page 11 restant obligatoire), ce frais d'inscription sera majoré de 60%.

Catégories admise au 4 éme challenge SAHARI International

*** CLASSES ET GROUPES ACCEPTES**

Le nombre maximum d'engagés acceptés est de 100.

Les véhicules sont assignés une des catégories suivantes:

Groupe T1: Véhicules Tout-Terrain Prototypes

Classe T1.1	4 x 4 Essence
Classe T1.2	4 x 4 Diesel
Classe T1.3	4 x 2 Essence
Classe T1.4	4 x 2 Diesel

Groupe T2: Véhicules Tout-Terrain de série

Classe T2.1	Essence
Classe T2.2	Diesel

Groupe T3: Véhicules Tout-Terrain améliorés – Légers

Classe T3	Véhicules Légers / SSV
-----------	------------------------

Groupe T4: Camions Tout-Terrain de série de plus de 3.500 kg

Classe T4.1	T4 Cylindrée nominale supérieure ou égale à 10.000 cm ³
Classe T4.2	T4 Cylindrée nominale inférieure à 10.000 cm ³

Groupe SSV ET BUGUI

DROITS D'ENGAGEMENTS

- Pour être prise en compte par l'Organisation, la demande d'engagement doit nécessairement porter les noms définitifs des participants et être signée, lu et approuvé. En plus, elle devra être accompagnée par la copie **du virement bancaire** effectué. Toute demande parvenant au secrétariat de l'épreuve non accompagnée de l'acompte demandé ne sera pas acceptée.
- Par le fait d'apposer sa signature sur la demande d'engagement, le pilote se soumet aux juridictions sportives reconnues par le Code Sportif International et aux dispositions du ce Règlement.

RALLYE d'ALGERIE –
4eme CHALLENGE SAHARI
INTERNATIONAL
Algérie, 30 octobre – 9 novembre 2018
Clôture des engagements: 15 octobre,
2018

Le paiement doit être effectué sur le compte bancaire avant la date limite indiquée.

N DE COMPTE

FRAIS d'ENGAGEMENT 2017 CONCURRENTS en COURSE	
Par personne jusqu'au 15 juillet 2018	Par personne jusqu'au 03 Septembre 2018
1.500 €	2.000 €
Après le 03 Septembre 2018 Par personne	
2500 €	
FRAIS d'ENGAGEMENT ASSISTANCE 2018	
Par personne	Par personne
800 €	800 €
Accompagnateur	ENGAGEMENT camion ASSISTANCE
800 €	800 €

Les tarifs d'engagement comprennent :

- Les Droits sportifs pour les participants
- L'assurance rapatriement sanitaire en Europe et responsabilité civile organisateur
- La nourriture au Bivouacs (petit-déjeuner, diner) sur les lieux d'hébergements
- Hébergements en hôtels chambre a deux personnes 1/2 pension à Souidania ALGER hotel el Djanoub Ghardaia les 31/10 et le 8 et 9/11 2018 Les rations désertes
- 7 nuits aux Bivouacs à partir de 01 NOVEMBRE 2018 (avec votre matériel de camping)
- Remise des prix
- Bracelet d'identification
- Road-Books
- e retour des véhicules en panne jusqu'au lieu de bivouac
- Les ravitaillements en eaux sur les spéciales
- Stickers des véhicules pour accès Bivouacs et zones d'assistance
- Pour les assistantes, l'autorisation d'intervenir sur les véhicules en course dans les zones 'assistance revues

Le tarif n'inclut pas:

- Transport aller-retour des participants et des véhicules en Algérie.
- Licence sportive obligatoire pour les compétiteurs
- Les balises de traking « géolocalisation ».
- Les carburants
- L'achat du cabale d'alimentation, des antennes et des supports pour les fixations de tous systèmes
- Les dépenses personnelles

- Les frais de visa
- Location du matériel de sécurité et navigation
- Location de téléphone satellite et appareils de communications
- Hôtels, repas et boissons autres que les lieux officiels
 - Et en règle générale tout ce qui n'est pas repris dans cette rubrique ...

* **PAIEMENT**

Les droits d'engagements pour les pilotes Européens comme indiqué au chapitre ASSURANCE du présent Règlement Particulier – comprennent le Rapatriement et l'Assurance Médicale.

Les droits d'engagements pour les pilotes Non-Européens comprennent l'Assurance Médicale et le Rapatriement uniquement.

Les paiements doivent être effectués, au plus tard le 30/09/2018, par virement bancaire à l'ordre de :.....

Directement sur le site de la FASM

FACTURATION:

La FASM émettra après l'engagement, une seule facture détaillant tous les services payés à la réception de l'inscription et du paiement.

Les participants devront envoyer une copie du virement bancaire en format pdf par message

E-mail: rallysahari@gmail.com – web: www.saharirally.com

REMBOURSEMENTS/ REFUS D' ENGAGEMENT

Les engagements sont nominatifs et non remboursables.

En cas de renoncement, le participant devra informer le secrétariat RALLYE d'ALGERIE «3 eme challenge SAHARI International par lettre recommandée avec accusé de réception et il/elle aura droit à:

* Avant le 31/07/2018 au remboursement de 50% des frais payés

* Avant le 10/09/2018 au remboursement de 30% des frais payés

A partir du 01/10/2018, aucun remboursement ne sera effectué. Il est cependant possible pour un participant de reverser la totalité ou une partie de son frais d'inscription à un autre participant jusqu'au 15/10/2018. Le nouveau participant devra en tous les cas payer la différence pour couvrir les frais actualisés à sa date d'engagement plus une sanction administrative de 200 euros.

Pour éviter des contestations, les demandes d'annulation et de remboursement doivent être faites par lettre recommandée avec accusé de réception.

A la suite des vérifications techniques et administratives, les concurrents se voyant refuser le départ pour non- conformité de son véhicule et/ou de ses papiers administratifs, et dans ce cas ne pourront prétendre à aucun remboursement de leurs droits d'engagement.

* **ASSURANCE**

* **RESPONSABILITE CIVILE**

Les frais d'inscription comprennent un montant d'assurance qui couvre la responsabilité civile du concurrent à l'égard des tiers depuis le début des vérifications administratives jusqu'à ce qu'au retrait / expulsion: le délai pour les plaintes et les appels est à déposer aux contrôles finals.

L'Organisation a souscrit une police d'assurance Responsabilité Civile pour manifestation sportive, conformément à la législation en vigueur. Le montant maximum de la Responsabilité Civile est de 500.000 DA.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires des dommages causés aux tiers par l'Organisateur ou par les concurrents. Cette garantie prend effet au moment de l'entrée du véhicule dans l'enceinte du lieu des vérifications techniques et administratives, et prend fin le 10 novembre 2018 à 23h59.

En cas de retrait ou de l'exclusion de la course, cette assurance prend fin automatiquement à la fin de l'étape considérée. L'heure du retrait ou de l'exclusion de la course est le C.H. à la clôture de l'étape.

En cas d'accident, le concurrent ou son représentant devra en faire la déclaration par écrit, au plus tard dans les 24h00 suivantes, auprès du Directeur de Course, ou des Chargées des Relations Concurrents, ou directement à l'Organisation, en mentionnant les circonstances de l'accident ainsi que les noms et adresses des témoins.

Ce contrat d'assurance ne concerne en aucun cas le vol des véhicules, pièces détachées, etc. Aussi en cas de vol survenant dans un pays traversé par le Rallye, la responsabilité de l'Organisateur ne pourra en aucun cas être recherchée.

La police du présent Règlement ne garantit pas:

- * la responsabilité à l'égard des tiers de tout conducteur non titulaire d'une licence SPORTIVE
- * la responsabilité du concurrent/conducteur à l'égard d'un autre concurrent engagé au Rallye

Les concurrents et les pilotes s'engagent sur le RALLYE d'ALGERIE 4 eme challenge SAHARI International 2018, en pleine connaissance des risques que le déroulement de cette épreuve peut les amener à courir. Ils dégagent par avance la FASM, les Organisateur et les Officiels de toute responsabilité pénale ou civile en cas d'accident corporel ou matériel à l'occasion du RALLYE d'ALGERIE 4 eme challenge SAHARI International 2018.

Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité:

- * quant aux conséquences des infractions aux lois, règlements et arrêtés du pays, commises par les concurrents et qui devront exclusivement être supportées eux même,
- * en cas de cataclysme, émeutes, manifestations dont pourraient être victimes les concurrents et leur équipes et dont les conséquences matérielles, pécuniaires et sportives devront être supportées exclusivement par eux même.

Les voitures engagées en assistance, presse ou V.I.P. accompagnateurs, même porteuses de plaques respectives délivrées par les Organisateur, ne peuvent en aucun cas être considérées comme participants au Rallye et ne sont pas couvertes par la police RC du Rallye. ELLES RESTENT SOUS LA SEULE RESPONSABILITE DE LEUR PROPRIETAIRE.

*** RAPATRIEMENT SANITAIRE – FRAIS MEDICAUX**

Ce que est indiqué ci-dessous sera validé seulement dans le cas ou les Autorités Algériennes compétentes, confirment avec un document écrit, la possibilité pour tous les participants au Rallye d'utiliser les hôpitaux / cliniques médicaux publics dans le pays sans aucun charge économique de leur part ou bien à titre complet gratuit.

L'Organisation a souscrit une assurance rapatriement sanitaire avec la société:

TALLA ASSURANCE .

Les bénéficiaires sont:

- * Les concurrents, les assistances, les membres de l'Organisation, ses prestataires, les journalistes et membres médias, officiels de la course et toute personne engagée ou accréditée au Rallye.

En cas d'atteinte corporelle, l'équipe médicale du rallye organisera le transport du bénéficiaire du lieu de l'accident au Bivouac du rallye ou à l'unité médicale la plus proche, avec les moyens terrestres et/ou aériens du rallye.

Elle décidera sur le seul fondement de l'intérêt médical et sécurité du respect des règlements sanitaires en vigueur.

Le contrat garantit:

- * Le transport du lieu de l'accident vers la base médicale la mieux adaptée à l'état du blessé (Bivouac, dispensaire médical, hôpital) avec moyen aérien et/ou terrestre de l'Organisateur
- * Le transport des cas graves par avion sanitaire spécial vers un centre hospitalier européen (selon le rapport médical des médecins du rallye)
- * Les frais médicaux (hors pays de domicile) avec le plafond garanti/par personne de 300.000 DA (environ 2.500 EUR).
- * Les frais médicaux au-delà de 2.500 EUR et les frais médicaux et donc d'hospitalisation après le rapatriement en Europe restent intégralement à la charge du bénéficiaire.
- * Il est fortement recommandé de souscrire une assurance spécifique supplémentaire et vérifier auprès de leur assureur les garanties et les conditions de leur couverture d'assurance, avec une référence particulière à la participation à une course.

* **ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT**

Les concurrents doivent se renseigner auprès de leur Fédération Nationale pour connaître les garanties accordées par leur licence sportive de conducteur. Il leur est également recommandé de souscrire des assurances complémentaires auprès de l'assureur de leur choix.

* **PUBLICITE et IDENTIFICATION**

* **PUBLICITE DE L'ORGANISATION**

Voir Art. 16 des Prescriptions Générales FIA 2018.

L'apposition de l'ensemble des plaques de publicité décrite sur le schéma officiel reste obligatoire dans tous les cas.

Pour les concurrents n'acceptant pas la publicité facultative de l'organisateur, le montant des droits d'engagement est majoré de 60%.

* **IDENTIFICATION**

Chaque participant au Rallye d'Algérie 4 eme challenge SAHARI International 2018 (concurrents, assistants, membres de l'Organisation, représentants de la presse, officiels de course) aura un bracelet d'identification, inclus dans le tarif d'inscription.

Ce bracelet d'identification sera systématiquement vérifié par l'Organisation à tous les repas, à chaque point d'assistance ou de la zone d'assistance et à l'entrée de la remise des prix.

Le bracelet correctement attaché sur le poignet des concurrents, mécaniciens et personnel de service, est considéré comme la seule autorisation pour entrer au lieu officiel du Rallye, aux zones d'assistance et aux Bivouacs. Les participants doivent montrer le bracelet à tout moment sur requête.

Toute infraction constatée par un officiel de l'Organisation, impliquera une pénalité de 250,00 € et sera signalée aux Commissaires Sportifs.

* **RESTRICTIONS DE PUBLICITE**

Numéros d'identification et plaques de rallye doivent être apposées sur la voiture pour Vérifications et doivent être visibles pendant toute la durée du rallye.

Les publicités à caractère politique, religieux ou abusif ne sont pas autorisées. La publicité de tabac (ou produits), d'alcool est interdite sur les voitures, sur l'équipement de service/en course et sur les tenues des membres de l'équipe.

3 Les numéros de course (50 cm de largeur x 47 cm de hauteur) doivent être collés sur le côté droit et le côté gauche du véhicule

4 La publicité facultative de l'organisateur doit figurer sur deux panneaux de 50 cm de large x 52 cm de haut.



* **PNEUS**

Voir Art. 12 des Prescriptions Générales FIA 2018.

* **CARBURANT / RAVITAILLEMENT**

* Le ravitaillement dans les stations-services des villes traversées et tout au long de la route nationale est autorisé, et devra être payé en monnaie locale. Les stations-services ou les concurrents pourront faire le ravitaillement seront indiquées sur le Road-Book.

Lorsque les stations-services ne seront pas disponibles près des Bivouacs, **les participants doivent avoir obligatoirement deux 02 jerrycans de 25 litres chacun de carburant (essence et diesel) selon l'énergie de son véhicule**, surtout dans le bivouac de la 2^{ème} spéciale les PUIITS.

Le ravitaillement entre concurrents est autorisé.

* L'utilisation de carburant aviation (AVGAS) est autorisée pour tous les véhicules à essence. L'utilisation de carburants doit être conforme aux Prescription Générales FIA 2018.

* Tous les véhicules devront disposer d'une autonomie minimale de 500 Km. Chaque concurrent sera responsable du calcul de son autonomie. Il ne pourra en aucun cas se retourner contre l'Organisation si son véhicule ne parvenait pas à couvrir la distance minimale de 500 km, quelle que soit la nature du terrain. Par sécurité, une autonomie d'au moins 10% supplémentaire est conseillée.

* Pour des raisons de sécurité, lors du ravitaillement aux Bivouacs, les équipes doivent être placées loin de matières inflammables (herbes sèches, branchages), à distance respectable des autres véhicules.

La responsabilité lors du ravitaillement concerne aussi l'équipage, les moteurs doivent être arrêtés pendant l'opération de ravitaillement et l'équipage doit se tenir hors du véhicule.

*

*

* Le non-respect des clauses ci-dessus entraînera des pénalisations pouvant aller jusqu'à l'exclusion. L'utilisation des carburants spéciaux, autres que ceux décrits ci-dessus, est strictement interdite, sous peine d'exclusion (se référer au règlement technique FIA, pour les qualités d'essence et de Gasoil autorisées).

* **VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES**

LOCALISATION: complexe sportif de soudania Alger

* **DATE ET HORAIRES:** 31 octobre 2018, h 11.00 / 14.00 – 16.30

* **DOCUMENTS ORIGINAUX à présenter avec une photocopie extra**

PERSONNEL

- * Permis de conduire valide pour le véhicule enregistré
- * Licence sportive pour chaque pilote
- * Fiche d'engagement avec détails et paiement réglé

VEHICULE

- * Certifié de propriété ou Autorisation du propriétaire du véhicule
- * Carte grise à jour du véhicule
- * Assurance pour l'Algérie
- * Papiers originaux homologation T2 et T4 pour réservoir de carburant et arceaux concernés

* **LORS DES VÉRIFICATIONS, seront fournis aux concurrents:**

- * Plaque rallye
- * Numéros de course
- * Stickers publicité
- * Bracelet d'identification
- * Copie des additifs officiels qui devront être signés
- * Fiche des Vérifications Administrative et Technique
- * Horaires des Vérifications

* **VERIFICATIONS TECHNIQUES:**

IMPORTANT: Le fait de présenter un véhicule aux vérifications techniques est considéré comme une déclaration implicite de conformité. Voir Art. 9.1 des Prescriptions Générales des Rallyes Tout-Terrain 2018.

* **LOCALISATION**

Alger , Algérie – **Compelexe sportif de Soudania**

La convocation sera publiée sur le site Internet.

* **HORAIRES / PROGRAMME:**

31 octobre 2018, 11.00 et 14.00 – 17.00

Les équipages auront un maximum de 30 minutes entre la fin des Contrôles Administratifs et la présentation au Vérifications Technique.

Seuls les équipages ayant terminé les Vérifications Administratives pourront présenter leur véhicule aux Vérifications Techniques en conformité avec le programme établi par l'Organisation.

* **CONDITIONS NÉCESSAIRES pour les CONCURRENTS**

Les Concurrents doivent respecter les points suivants:

- * La plaque rallye, les numéros de course et la publicité doivent être déjà apposés sur le véhicule
- * Présenter l'homologation en cours de validité pour les véhicules T2 et T4
- * Présenter les casques avec système HANS et les vêtements de sécurité en conformité avec les Règlements sécurité
- * Présenter la fiche Vérification imprimé aux Vérifications Administratives
- * Présenter système de localisation
- * Présenter la trousse du 1^{ère} Secours et l'équipement de Survie obligatoire

Les vérifications effectuées avant le début du rallye seront de nature générale à assurer la conformité du véhicule avec le Groupe et la Classe engagée, à l'égard des éléments de sécurité et la conformité avec la convention internationale sur la circulation routière. Ces vérifications techniques n'assument en aucune manière que le véhicule concerné est conforme aux règlements techniques.

* **BRIEFING**

Le 1^{er} briefing et les suivants sont obligatoires pour minimum un membre de l'équipage.

Le premier Briefing Général aura lieu Lundi 30 octobre à 20h30 / ou Mardi 31 octobre à 07h30.

Les Briefings quotidiens pendant la course auront lieu aux Bivouacs à 20h30 chaque soir.

* **DEROULEMENT DE LA COURSE / SECTEURS SELECTIFS**

PUBLICATION DES LISTES ET HEURES DE DEPART ALGER, Algérie – **Complexe sportif de Soudania** " 31 octobre 2018, 11.00 h

* **DEPART OFFICIEL : complexe sportif Mohamed BOUDIAF** 1 Novembre 2018, h 07.00

* **ZONE DE DÉPART / PARC FERMÉ**

Il n'y aura pas de Parc fermé entre les vérifications et le départ de la course.

* **ORDRES DE DEPART et NUMERO DE COURSE**

Les numéros de course seront délivrés selon l'Art. 19 des Prescriptions Générales FIA.

* L'ordre de départ de la 1^{ère} étape se fera dans l'ordre croissant des numéros de course. Les 10 premiers pilotes s'élanceront toutes les 2 minutes, ensuite minute par minute.

* Les camions (T4) pour des raisons de sécurité prendront le départ avec un écart de 10 min après la dernière auto.

* **SYSTEME DE DEPART DES SECTEURS SELECTIFS**

Les concurrents auront le décompte pour le Départ indiqué par l'Officiel et la voiture devra partir immédiatement.

* **CONTROLES DE PASSAGE**

Les équipages doivent s'arrêter aux CP afin d'avoir la fiche horaire tamponné. Une pénalité de 3 heures sera imposée aux équipes n'ayant pas obtenu le tampon à un contrôle de passage.

* Le parcours officiel est bien défini par le Road Book par images et waypoint. Il est dessiné pour permettre à tous les concurrents de terminer les Secteur Sélectifs pendant le jour.

*

ROAD BOOK et NAVIGATION

Le Road Book sera remis le 31 octobre à 18h00 à soudania et ensuite chaque lendemain soir au bivouac à 18h00.

Le parcours évite généralement de passer à proximité de fermes et de villages mais les concurrents sont conseillés de réduire leur vitesse en passant près de zones habitées. Les équipages doivent prendre toutes précautions nécessaires pour réduire au minimum toute gêne ou dérangement aux personnes et aux animaux à tout moment.

BIVOUACS, PARCS D'ASSISTANCE

*** POSITION**

Le Bivouac est une surface libre accessible à toute personne accréditée par l'Organisation, délimitée par un cercle fictif d'environ 500 m de rayon, dont le restaurant (ou le camion de restauration) est le centre. La vitesse maximale dans la zone du Bivouac et dans les zones de service est de 30 km/h, sous peine d'une pénalité pouvant aller jusqu'à l'exclusion, sur décision du Collège des Commissaires Sportifs.

Les instructions pour accéder seront indiquées aux véhicules d'assistance dans le Road Book Assistance. Leur mouvements étant strictement contrôlé et étant interdits tout au long des parcours des Secteurs Sélectifs, sauf dans les zones étant marquées comme Zones d'Assistance.

*** ASSISTANCE - GENERALITES**

Tout concurrent est solidairement responsable de ses équipes d'assistance et de ses accompagnateurs, et inversement.

La fiche d'inscription assistance remplie par les participants et remise à l'Organisation fera foi de la relation entre le concurrent et le (les) équipage(s) d'assistance. Les concurrents en course sont responsables des agissements des pilotes engagés pour leur compte en catégorie Assistance. Le concurrent en course sera susceptible d'encourir des pénalisations pouvant aller jusqu'à la mise hors course si son véhicule d'assistance ne respecte pas le RG FIA et ce Règlement Particulier.

Seuls les véhicules régulièrement engagés en course ou en assistance sont autorisés à transporter du matériel d'assistance dans les limites de poids imposées par la Convention Internationale sur la circulation routière.

Le bracelet d'identification, correctement attaché au poignet des concurrents, équipages et assistantes, sera le seul élément considéré comme autorisation pour être présent dans un lieu officiel, zone d'assistance et Bivouac.

Les personnes devront montrer leur bracelet à toute demande. Tout équipage recevant toute forme d'assistance d'une tierce partie non identifiée par le bracelet d'identification aura une pénalité de 10% des frais d'engagement et une pénalité à la discrétion du Directeur de la Course.

Définition de l'assistance :

Toute personne régulièrement inscrite ayant payé l'intégralité de sa participation et portant le bracelet d'identification assistance.

Seront considérés comme assistances, les mécaniciens, team managers, personnes souhaitant intervenir sur un véhicule de course et accéder aux zones d'assistance (suivant les modalités définies au paragraphe ASSISTANCE), et s'étant acquitté de leur droit d'engagement. Tout autre participant (VIP, presse, etc.) ne pourra être considéré comme tel. Toute autre personne, non identifiée par l'Organisation, sera considérée comme «Hors du Rallye» et sera interdite sur les infrastructures (Bivouacs, zone d'assistance, etc.) et véhicules du Rallye (Organisation, assistance, VIP, etc.).

Pour les véhicules d'assistance il faudra :

- * Acquitter les droits d'inscription avant la date de clôture des engagements le 15 octobre 2017, en ayant dûment complété bulletin d'engagement correspondant.
- * Porter une plaque d'assistance numérotée et la publicité fournies par l'Organisation.

- * Respecter les termes du présent Règlement sous les ordres de la Direction de Course.
- * Se soumettre aux mêmes règles que les véhicules concurrents en ce qui concerne le code de la route algérienne.
- * Le port du harnais et/ou de la ceinture de sécurité est obligatoire sur l'ensemble de l'épreuve pour le conducteur et les passagers.

* **ASSISTANCE INTERDITE**

Toute infraction au règlement assistance donnera lieu à des pénalités pouvant aller jusqu'à l'exclusion du véhicule d'assistance et des véhicules de course concernés.

Pour des raisons de sécurité, les personnes inscrites en assistance doivent informer l'Organisation lorsqu'elles retournent sur la piste chercher un concurrent.

* **ZONES D'ASSISTANCE**

Les distances maximum en kilomètres entre les différentes zones d'assistance dans les secteurs sélectifs seront précisées sur le Road Book assistance.

La zone de Bivouac est localisée dans le Road Book est une **zone d'assistance** libre à toute personne accréditée par l'Organisation.

* **RAVITAILLEMENT**

Tous les véhicules devront avoir une autonomie suffisante pour parcourir au moins 500 kms entre des points officiels de ravitaillement. Une marge de 10% supplémentaire est obligatoire . Les ravitaillements ne sont autorisés qu'au Bivouac ou aux stations-services locales situés sur les secteurs de liaison ou transferts.

* **AUTRES PROCEDURES**

* **CARTON DE POINTAGE**

Conformément à l'Art. 36 des Prescriptions Générales 2018 FIA, les cartons de pointage seront délivrés au début de chaque étape.

* **DEPART APRES L'APPLICATION DE PENALITES FORFAITAIRES**

Toute équipe ayant reçu une pénalité de 4 heures (voir Art. 20 des Prescriptions Générales Rallyes Tout-Terrain 2016) pourra commencer à nouveau au départ de la suivante étape, à moins qu'il ait renoncé et ait informé le Directeur de Course avec le formulaire situé à l'arrière du Road Book en l'adressant à l'organisateur le plus tôt possible avant la publication de l'ordre de départ du lendemain.

* **À L'ARRIVÉE**

Le rallye se terminera à Alger au **Complexe touristique de Soudania " site** officiel de la course. Une fois stationnés à l'hôtel, tous les véhicules sont soumis aux règles du Parc Fermé jusqu'à ce que le Parc Fermé soit ouvert à l'instruction des Commissaires Sportifs.

La cérémonie de Remise des Prix aura lieu à Alger au **Complexe touristique de Soudania "**

Dans le cas où une voiture ne peut être conduit comme indiqué ci-dessus, cela devra être signalé à la Direction de Course et les membres de l'équipage concerné devront tout de même assister à la Remise des Prix.

* **PARC FERMÉ FINAL**

À condition que les résultats soient devenus définitifs et les commissaires aient autorisé l'ouverture du Parc Fermé, toutes les voitures devront être retirées du Parc Fermé au plus tard à 19.00, le 11 novembre 2018.

* **SYSTEME SATELLITE DE SECURITE et PARCOURS**

Chaque véhicule doit être équipé avec le système de repérage par satellite. Un système complet de surveillance de la sécurité qui utilise tous les moyens de communication connus, est obligatoire pour tous les véhicules en course et il sera loué le jour de control technique
Le système sera distribué et installé durant les vérifications techniques le 31 octobre et devra être rendu à la fin de la course , le 10 novembre 2018.pour lui restituer les frais de caution

* **RECONNAISSANCE**

Toute forme de reconnaissance du parcours, aussi bien par un concurrent ou toute partie associée, directement ou indirectement, à un concurrent est strictement interdite. Être en possession de notes sur le parcours, autres que celles remises par l'Organisateur du Rallye d'Algérie 4 eme challenge SAHARI International 2018, est interdit.

* **CAMÉRAS EMBARQUÉES**

Les concurrents auront l'obligation d'accepter le montage d'un kit (alimentation + support), la pose de caméras et d'un système de son embarqués au cours du Rallye. Ces systèmes seront installés temporairement dans les véhicules en fonction des nécessités de l'Organisation. Tout refus de s'équiper entraînera un refus de départ.

* **RIX**

Lieu : ALGER , Algérie - au **Complexe touristique de Soudania "**
10 novembre, 2018, à 21.00.

RIX Classement

Général

1^{er} Prix: 1 coupe
2^{em} Prix: 1 coupe
3^{em} Prix: 1 coupe

Classe T1

1^{er} Prix: 1 coupe

Classe T3

1^{er} Prix: 1 coupe

Classe T2

1^{er} Prix: 1 coupe

Classe T4

1^{er} Prix: 1 coupe

AUTRES COUPES: à discrétion de l'Organisateur en fonction des engagements (T1.1, T1.2, 2WD, 4WD, gasoline, diesel, etc. ...)

Groupe SSV Buqué

* **RECLAMATIONS**

FRAIS RECLAMATIONS

Les frais de réclamation fixé par la FASM : € 1.600 si la réclamation nécessite le démontage et le remontage de différent parties d'un véhicule (moteur, transmission, pilotage, système de freinage, installation électrique, carrosserie, etc.), le réclamant doit en outre verser un dépôt de garantie à discrétion des officiels.

* **RESUME DES PENALITES**

Voir pénalités de PG FIA Rallye Tout-Terrain 2018 et du présent Règlement Particulier.

* **TEMPS IMPARTI**

Le temps imparti pour tous les secteurs sera donné dans l'itinéraire, le Road Book et le carton de pointage. Dans les liaisons, tout retard entrainera une pénalité de 1' par minute de retard.

* **PENALITES CONTROLE DE PASSAGE**

*

Les concurrents devront s'arrêter aux Zones de Contrôle de Passage afin d'avoir le tampon apposé sur le carton de pointage par le Contrôleur du CP. Le contrôleur du CP enregistrera l'heure de passage de chaque concurrent en minutes et secondes. Dans le cas où une Spéciale serait raccourcie, pour des raisons de *force majeure*, les heures enregistrées lors du dernier Contrôle de Passage détermineront les heures d'arrivée pour ce Secteur Sélectif.

* **VERIFICATIONS FINALES**

Lieu : à Alger au Complexe touristique de Souidania "

10 novembre, 2018 à partir de h 18.00

* **RESULTATS**

**PUBLICATION DU CLASSEMENT PROVISOIRE FINAL:
à Alger au Complexe touristique de Souidania "**

CAMION DIRECTION COURSE - PC Course

10 novembre, 2018, à h 19.00

* **COUVERTURE D'IMAGES**

Les concurrents reconnaissent que le RALLYE d'ALGERIE 4 eme challenge SAHARI International 2018 organisé par la FASM est une opération promotionnelle dont ils peuvent être bénéficiaires par la renommée qu'ils peuvent y acquérir.

La FASM détient à ce titre, l'ensemble des droits nécessaires à la production et à la retransmission, par tous moyens et sur tous supports, dans le monde entier, des images et sons relatifs à cette manifestation.

Sous le contrôle de la FASM, les médias qui font écho de l'épreuve par les moyens de la presse écrite, radio, TV, vidéo, cinéma, site Internet, weblog, facebook etc. font connaître les concurrents et leurs sponsors. Ceux-ci sont alors incités à aider de nouveaux concurrents et leurs sponsors. Ces sponsors sont alors incités à aider de nouveaux concurrents à l'occasion d'épreuves ultérieures. Un effet d'entraînement est ainsi créé grâce au RALLYE d'ALGERIE 4 eme challenge SAHARI International 2018.

Afin de permettre à la FASM une diffusion et une promotion les plus larges possibles, toute personne participant à cet évènement est soumise au respect de son règlement et reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise la FASM et ses droits à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte. Ses noms, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre du RALLYE d'ALGERIE 2018 de même que la/les marque/s de ses équipementiers, constructeurs et sponsors, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales. Sans aucune limitation autre que celles visées ici, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à ces exploitations par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures.

Les participants concèdent à la FASM, au nom et pour le compte de leurs sponsors et/ou du constructeur de leur véhicule, dont ils se portent fort, le droit, dans le cadre de toute exploitation dérivée de l'épreuve, y compris pour les sponsors et médias de l'épreuve, de reproduire ou de faire reproduire en totalité ou en partie à la discrétion de l'Organisateur sur tout support existant ou à venir, dans le monde entier, sans aucune limitation, pour toute la durée la plus longue légalement admise par les lois tant Algérienne qu'étrangères, les conventions internationales actuelles ou futures y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée, les noms, marques ou logos desdits sponsors et/ou visuels desdits véhicules.

Cependant, l'Organisateur, lorsqu'il autorisera un tiers à utiliser des images de l'épreuve à des fins publicitaires ou promotionnels, n'autorisera pas ce tiers à utiliser le nom, la voix, l'image, la biographie ou la prestation sportive d'un concurrent non plus que la marque de son sponsor ou équipementier ou constructeur en vue d'une association directe ou indirecte entre ce coureur, la marque de son sponsor ou équipementier et le produit, le service, la marque ou le nom commercial dudit tiers sans l'autorisation expresse du coureur, sponsor ou équipementier concerné.

De même, à l'exception des livres, livres-photos, sous toute forme d'édition, des vidéos cassettes, CD-ROM, DVD ou plus généralement de tous vidéogrammes ou vidéodisques, sur quelque support et format que ce soit dont le sujet porte en tout ou partie sur le RALLYE d'ALGERIE 4 eme challenge SAHARI International 2018, des posters, affiches, Road Book, cartes, programmes officiels relatifs au RALLY D'ALGERIE 4 eme challenge SAHARI International 2018, l'Organisateur n'exploitera pas et n'autorisera pas l'exploitation de l'image individuelle d'un coureur dans le cadre de la commercialisation de produits dérivés dits de merchandising.

Tous les concurrents et/ou leur sponsors, les accompagnateurs, etc. ne pourront filmer des images relatives au RALLYE d'ALGERIE 4 eme challenge SAHARI International 2018 quels que soient les moyens utilisés sans l'autorisation préalable de l'Organisateur. A cet effet, les demandes écrites devront être adressées au plus tard le 20 octobre 2018 à l'adresse suivante :

FEDERATION ALGERIENNE DE SPORT MECANIQUE

E-mail: rallysahari@gmail.com – web: www.saharirally.com

E.Mail : contact@algerienn.com

INFORMATION GENERALES

*** FORMALITE d'ENTRE en ALGERIE**

- * Le passeport doit être valable avec au moins 6 mois de validité (suivant les pays).
- * Pour obtenir un visa, vous devez demander au consulat d'Algérie de votre région
- * Le secrétariat de la course, lorsque vous vous inscrivez, vous enverra une lettre d'invitation de la Fédération Algérienne de Sport Mécaniques, FASM qui doit être remise au Consulat avec le formulaire dûment rempli. Pour info : <http://www.amb-algerie.fr/formalites-visa/>
- * Vous êtes invités à vérifier auprès du Consulat d'Algérie de votre pays, les règles du visa d'entrée en Algérie
- * Les documents du véhicule doivent être en ordre, ainsi que la liste des matières transportées.

*** TRANSPORT AERIEN**

Les concurrents peuvent acheter les billets d'avion par la compagnie qu'ils préfèrent, la seule obligation qu'ils auront sera d'être présents à l'heure de convocation le jour des vérifications administratives, sportives et techniques à Alger le 31 octobre 2018.

Le voyage de retour d'Algérie est laissé à votre libre appréciation en fonction de votre visa ,et de vos moyen de prise en charge

* **HEBERGEMENT**

Les participants sont libres de rechercher les hôtels de leur convenance à Oran, Algérie.

Ceux qui souhaitent rester dans l'hôtel officiel du RALLYE D'ALGÉRIE **Complexe sportif de Soudania "** et être là où le «camp de base» est, peuvent contacter la FASM

Les participants sont invités à organiser indépendamment leur service de transfert de l'aéroport à l'hôtel et l'hôtel à l'aéroport au début et à la fin du rallye.

* **EQUIPMENT MEDICAL ET DE SURVIE**

Voir aussi Annexe 3 - FIA CROSS COUNTRY Rallyes 2018 GP

* **CONSEILS**

N'oubliez pas: sac de couchage, tente, tapis de sol, lampe frontale, lunettes de soleil et réveil et .

Des tickets vous seront remis pour la distribution de l'eau et des rations de la journée (basket lunch).

Petit déjeuner servi 1 heure et demi avant le départ de la première moto le matin, jusqu'à 10.00.

Repas du soir à partir de 20.00 (après le briefing) sans interruption jusqu'à 23.00.

Pour informations complémentaires

Contactez nous sur www.saharirally.com